

La grève est reconduite jusqu'à mardi 7 avril inclus

[Mobilisations et négociations](#)

NEGOCIATIONS BLOQUEES

MEDIATION TOUJOURS EXIGEE

Mardi 7 avril 2015 :

- 10 h 00 : Assemblée Générale studio 105
- 14 h 00 : départ du cortège pour le dépôt de la motion de défiance envers Mathieu Gallet au CSA (Tour Mirabeau, 39/43 Quai André Citroën, Paris 15e)
- 17 h 00 : rassemblement des auditeurs et des salariés au Ministère de la Culture, au Palais Royal, pour la défense de la radio de service public.

« Je m'ennuie à mort. Sans Radio France, mon cerveau dort » (une auditrice).